



# "CAJ Atlantis"



## PROTOCOLE SANITAIRE

**L.A.L.P et Accueil de Loisirs Toussaint  
2020**

**Structure Ados 11-17 ans**

***Du 19 au 30 Octobre 2020***

Accueil

De 9H à 16H45  
(en prévoyant le repas du midi)

Ou

De 9H à 12H et de 14H à 16H45  
Possibilité de garderie de 8H à 9H  
et de 16h45 à 18h.



# Sommaire

**Page 3.....Pour qui ?**

**Page 5.....Accueil des Jeunes**

**Page 7.....La Journée au CAJ Atlantis**

**Page 9.....Les repas et goûters**

**Page 10.....Hygiène et Prévention**

**Page 11.....Nettoyage et Désinfection**

**Page 12.....En Cas de Suspicion d'un Cas de COVID-19**

**Page 13.....Tarifs**

L.A.L.P "Centre Animation Jeunesse ATLANTIS"

Mairie de Neuville Saint-Rémy

# Pour Qui ?

Le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 susmentionné encadre la reprise des activités de certains accueils. L'activité des accueils sans hébergement se déroule dans les conditions fixées par ce texte.

## Types d'accueils concernés

Les accueils de loisirs périscolaires et les accueils de jeunes dont les L.A.L.P

## Calendrier de la reprise et publics concernés

Durant les vacances de Toussaint, nous serons ouverts du 19 au 30 Octobre 2020.

## Le public

Plus rien n'est dit sur l'accueil des enfants du personnel prioritaire en accueil de loisirs sans hébergement.

Suite à la situation du COVID, le nombre de jeunes a été vu à la baisse à 30 jeunes (3 groupes de 10 jeunes) à la place de 36 jeunes et 3 animateurs.

La capacité d'accueil étant réduite en raison de l'application du protocole sanitaire, les inscriptions se font en deux temps :

⇒ **Du 28 septembre au 2 Octobre 2020**, inscriptions des enfants pour les couples d'actifs ou des familles monoparentales ne pouvant pas télé-travailler.

⇒ **Du 5 au 9 octobre 2020**, inscriptions ouvertes à tous en fonction des places restantes.

## Nombre de mineurs

Le nombre total de mineurs accueillis **n'est pas restreint**. Cependant, il devra être **fixé par l'organisateur en tenant compte du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières**. Le respect de la distanciation physique nécessite des locaux adaptés et une organisation des activités qui entraînent, de fait, une **limitation du nombre de jeunes susceptibles d'être accueillis dans les ACM**.

## Capacité d'accueil au CAJ ATLANTIS

Suite à la situation du COVID, le nombre de jeunes a été vu à la baisse à 30 jeunes (3 groupes de 10 jeunes ou 2 groupes de 11 et une de 8 selon les souhaits des jeunes..) à la place de 36 jeunes et 3 animateurs.

### Où

Salles d'activités du CAJ Atlantis

10 jeunes avec 1 animateur

- Salle vidéo env. 15m<sup>2</sup>
- Salle Principale env. 75m<sup>2</sup>
- Salle Informatique env. 30m<sup>2</sup>

Salle de la musique (Bâtiment derrière le CAJ, 1ère étage)

10 jeunes avec 1 animateur

- Salle principale env. 160 m<sup>2</sup>

Salle de la SLS (Bâtiment derrière le CAJ, RDC)

10 jeunes avec 1 animateur

- Salle principale env. 54 m<sup>2</sup>



# Accueil des Jeunes

***L'accueil des jeunes est organisé pour limiter les risques de contamination.***

Suite au COVID, l'organisation du CAJ ATLANTIS va être TOTALEMENT repensée.

- Les inscriptions seront fait par journée (matin et après-midi), néanmoins un jeune ne pourra pas venir qu'aux sorties et activités, il devra être présent toute la semaine pour bénéficier de toutes les activités et sorties (Système identique que pour les petites vacances). Pour les horaires d'ouverture, les jeunes auront deux choix :

Soit venir de 9h à 16h45 non-stop en prévoyant le repas du midi. (Repas avec Nom et Prénom dessus), Soit venir de 9h à 12h et de 14h à 16h45.  
Garderie possible de 8h à 9h et de 16h45 à 18h.

**NOUS NE POURRONS PAS PRENDRE LES JEUNES QUI N'ARRIVENT PAS A L'HEURE.**

- AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE si elle ne rentre pas dans ces deux propositions. Si un jeune ne respecte pas ces modalités, il pourra être remplacé par un autre jeune pour le reste des vacances.
- Le centre fermera à 16h45, les animateurs devant nettoyer les salles, le matériel après la sortie des jeunes.
- Lors des sorties, le retour se fera automatiquement devant le CAJ. Une information sur notre page FACEBOOK sera mise afin d'annoncer l'heure approximative de notre retour.
- Le CAJ ne sera pas ouvert après les retours des sorties à la journée quel que soit l'heure de retour.
- Lors des sorties à la journée (si elles sont confirmées), pensez à prendre un pique-nique complet ainsi que k-way (en cas de pluie) crème solaire, casquette (en cas de soleil).
- En cas d'absence de votre enfant, il serait gentil de nous prévenir afin de ne pas l'attendre pour la journée ou pour une sortie. (Aucun remboursement ne sera effectué sans justificatif médical).
- Veuillez vérifier que vous avez fourni tous les documents demandés pour l'inscription de votre enfant, nous ne pourrons prendre votre enfant si les documents ne nous ont pas été donnés.
- En cas d'absence d'un jeune à une sortie ou une activité (non justifié par un certificat médical présenté dans les 48H), il pourra vous être demandé le paiement intégral du coût de celle-ci (Activité + transport) même si l'activité était de base gratuite.
- Le CAJ ATLANTIS est une structure ouverte aux jeunes âgés de 11 à 17 ans, il se peut qu'à un moment donné, votre enfant se trouve avec des jeunes plus âgés ou plus jeune que lui (cela le prépare notamment à son entrée au collège pour les plus jeunes.)
- L'équipe d'animation veille à ce que tout se passe bien et que votre enfant se sente à l'aise au sein de la structure. Ne pas hésiter à nous alerter en cas de questions.
- **Port du masque obligatoire pour tous les jeunes qui viennent au CAJ. (ATTENTION Prévoir 2 masques pour les jeunes qui restent toute la journée).**
- Port du masque obligatoire pour le personnel du " CAJ ATLANTIS ".
- Eviter les regroupements de jeunes devant l'entrée du CAJ et aux abords.
- Attendre qu'un animateur vienne faire rentrer les jeunes un par un avec distanciation sociale.

- Dès leur arrivée, ils devront aller se laver les mains avec l'animateur. Les instructions de lavage des mains seront affichés, le jeune devra donc se laver les mains à chaque fois que cela sera nécessaire (passage au toilette, éternuement, toux.)
- Un gel hydro-alcoolique sera mis à disposition tout au long du temps d'accueil.
- Le manteau des jeunes et leurs sacs seront mis sur leur dossier de chaise personnel.
- Afin de limiter les points de contacts au CAJ, seuls les encadrants de la structure ouvriront les portes d'entrées. Les jeunes seront raccompagnés à la sortie afin d'ouvrir les portes si nécessaire.
- Les canapés seront retournés les uns sur les autres.
- Le contact avec les parents se fera par le biais de la page Facebook et Messenger ou par téléphone

**Nous invitons les jeunes à prendre leur température avant leur départ pour la structure.  
En cas de symptômes ou de fièvre (37.8°C) le jeune ne pourra pas prendre part à la journée  
au CAJ.**



# La Journée au C.A.J

***Tout sera fait pour accueillir au mieux les jeunes, dans un cadre rassurant tout en préservant leur insouciance et dans le respect du protocole sanitaire.***

Le port du masque est obligatoire pour les jeunes venant au CAJ, de plus lorsqu'il présente des symptômes d'infection Covid-19; il sera isolé, dans l'attente de ses responsables légaux.

Les responsables légaux devront fournir des masques à leurs enfants.

La mairie de Neuville Saint-Rémy fournit aux encadrants du "CAJ ATLANTIS" des masques en tissus réutilisables, répondant aux caractéristiques techniques fixées par arrêté ministériel.

## ***L'organisation :***

Des mesures de distanciation sociale et de respect des gestes barrières seront mises en place. Nous mettrons tout en œuvre afin qu'elles soient respectées cependant les jeunes restent des jeunes et nous aurons besoin de vous.

En tant que parent, vous avez un rôle important dans cette reprise. En effet, vous devez prendre un moment avec votre enfant afin de lui expliquer que le LALP ne sera pas comme avant.

- Les jeunes ne peuvent plus venir quand ils désirent, ils doivent RESPECTER les horaires ci-dessus.
- Les jeunes ne mettront plus leur heure d'arrivée et de départ du fait que leurs présences seront prévues à l'avance.
- Les jeunes ne pourront PAS QUITTER LA STRUCTURE entre les horaires stipulés au-dessus.
- Les jeunes seront répartis par groupe de 10 jeunes avec un animateur. Une salle leur sera dédiée pour toute la journée, ils ne pourront pas fréquenter les autres jeunes des autres groupes et ne pourront pas changer de salle.
- Chaque jour, un groupe ira dans une salle différente afin de bénéficier de tout le matériel du CAJ. Le matériel du CAJ sera dispersé dans les 3 salles afin de proposer un maximum d'activités aux jeunes.
- Le matériel d'activités manuelles sera nettoyé à la fin de la journée.
- Les groupes seront fixes, ne changeront pas et seront réalisés en respectant ***dans la mesure du possible*** les souhaits des jeunes et leurs affinités.
- Des activités, des sorties seront mises en place pour chaque groupe. L'ensemble des jeunes du groupe aura l'OBLIGATION de participer à tout de ce qui est proposé par l'équipe d'animation.(en cas de problème nous contacter)
- Si un jeune ne participe pas aux actions prévues, il sera remplacé par un autre jeune pour le reste des vacances.

Les activités sont organisées par groupes de 11 PERS maximums (10 jeunes + 1 animateur) pour les 3 groupes ou max 12 jeunes avec 1 animateur.

- Les groupes sont constitués pour toute la journée
- Le programme d'activités tient compte de la distanciation sociale et des gestes barrières.
- Lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc... le lavage des mains des jeunes et la désinfection du matériel est effectuée avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination.

Les activités, y compris celles de plein air, sont organisées au sein de la structure ou proche (Stade de Neuville Saint Rémy)

Des supports lavables et adaptés à l'âge des jeunes sont privilégiés.

- Les salles d'activités sont aménagées de manière à respecter la distanciation sociale
- Les activités proposées sont limitées à du matériel pouvant être nettoyé facilement.
- Les activités d'extérieures seront privilégiées par groupe de 12 personnes encadrants compris.
- Les locaux seront aérés plusieurs fois par jour.



# Les repas

## Repas froid ou chaud fourni par les parents

Le repas est pris dans la salle d'activités ou dehors si le temps le permet.

La table des jeunes est désinfectée avant et après le repas.

Les jeunes mangeront par groupe à distance des autres groupes.

Pour les repas chaud, seul les animateurs auront accès au micro-onde afin de faire réchauffer un par un les plats des jeunes.

Les jeunes laveront leurs ustensiles un à la fois ou ramènerons chez eux la vaisselle sale.

Prévoir des couverts, assiette, gobelet, serviette.

**Le repas de votre enfant devra être fourni avec son nom et prénom clairement indiqué dessus.**

Les glacières contenant les repas sont stockées dans un réfrigérateur.

Nous donnerons à nouveau un goûter individuel à 16h avec une petite bouteille d'eau.



# Hygiène et Prévention

**La solution hydro-alcoolique est réservée aux adultes car elle est trop agressive pour la peau de l'enfant. Le lavage à l'eau tiède et au savon est la méthode de référence pour tous (adultes et enfants).**

## **Pour les jeunes :**

L'enfant se lave les mains, en arrivant, avant et après chaque activité, après être allé aux toilettes, avant et après le repas et le goûter, avant de partir.

Les instructions de lavages des mains sont affichées, les enfants se lavent les mains en présence d'un animateur de façon ludique pendant 1 minute chacun.

Les gestes barrières sont expliqués aux enfants et les animateurs veillent au respect de ces gestes, à savoir :

- ♦ Ne pas s'embrasser, ne pas se serrer la main mais on peut dire bonjour,
- ♦ Respect de la distanciation sociale, ne pas se toucher et respecter une distance de 1m dans tous les locaux, y compris à l'extérieur.
- ♦ Tousser ou éternuer dans son coude,
- ♦ Se laver les mains après avoir toussé ou éternué.
- ♦ Se moucher dans un mouchoir jetable et le jeter à la poubelle

## **Pour les encadrants :**

***Le lavage des mains à l'eau et au savon liquide est à privilégier, à défaut une solution hydro-alcoolique sera utilisée (stockée hors de portée des enfants)***

Lavage des mains :

- ♦ Avant tout contact avec les jeunes, l'un des collègues. Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas.
- ♦ Avant et après être allé aux toilettes
- ♦ Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.

Lavage du matériel:

- ♦ Les animateurs nettoieront les ordinateurs, les manettes de jeu, les pochettes ... après chaque utilisation avec du produit spécifique.





# Nettoyage et Désinfection

## *Un plan de nettoyage et de désinfection quotidien et suivi est mis en place :*

- Nettoyage et désinfection des surfaces (chaises, tables, meubles...) et points de contacts (interrupteurs, rampes d'escaliers, sanitaires, téléphones, postes de travail...) une fois par jour par un agent technique et autant que nécessaire par les animateurs. Pas d'aspiration.
- Aération des locaux plusieurs fois par jour pendant 15 minutes minimum.
- Nettoyage et désinfection des sols chaque soir par un agent technique.

## *Matériel et Produits utilisés :*

- **Acticide CD02, nettoyeur-désinfectant de sols, surfaces et sanitaires** de la société FCH, produit Virucide selon la **Norme EU 14476**. Fourni sous différents conditionnements (bouteilles d'1 L prêt à l'emploi ou bidons de 5 L à diluer). Les fiches techniques sont transmises aux agents techniques et aux encadrants.
- Lingettes microfibres
- Rouleaux d'essuie-mains à usage unique et jetables. Savon liquide
- Gants à usage unique et jetable.
- Gants de ménage imperméables.
- Masques pour chaque salarié.
- Gel hydro-alcoolique stocké hors de portée des jeunes.

## *Définition des zones à nettoyer et désinfecter :*

- Sols des salles d'activités, couloirs, sanitaires, bureaux, restaurant scolaire, cuisine à nettoyer et désinfecter une fois par jour en utilisant 250ml d'Acticide CD02 CONC dilué dans 5 litres d'eau (froide ou tiède).
- Surfaces et points de contacts fréquemment touchés en utilisant les bouteilles d'1 litre d'Acticide CD02 RTU (ou CONC dilué de 5 à 15 %) et une lingette :
- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de portes, pressoir pour savon liquide, poignées de fenêtres...
- Points de contacts : Poignées de portes et fenêtres, interrupteurs, rampes d'escaliers, télécommandes, claviers, écrans, souris...

## *Actions complémentaires :*

- Vider tous les jours les poubelles
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier Aérer régulièrement les locaux (récréation, pause du midi...)
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.



## En Cas de Suspicion d'un Cas de COVID-19

### Plusieurs mesures seront prises :

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement conduira à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température sera réalisée.
- Une information sera faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur. En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.



Température > 37.8°C : Le jeune ne peut pas être accueilli

Port du Masque **OBLIGATOIRE** pour les jeunes



# Les Tarifs

Les familles doivent nous transmettre leurs numéros d'allocataires afin de vérifier leurs droits et établir le tarif approprié.  
Faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.

## PETITES VACANCES DE 14 H À 16 H 45 : ALSH

<i>Quotient Familial</i>	<i>Tarif / Après-midi</i>
<i>QF &lt; 370</i>	<i>0,32 €</i>
<i>371 &lt; QF &lt; 500</i>	<i>0,87 €</i>
<i>501 &lt; QF &lt; 700</i>	<i>1,29 €</i>
<i>701 &lt; QF &lt; 850</i>	<i>3,70 €</i>
<i>QF &gt; 850</i>	<i>4,80 €</i>